

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 814

présenté par

M. Bony, Mme Kuster, M. Boucard, Mme Valentin, Mme Meunier et Mme Poletti

TITRE

Substituer aux mots :

« d'orientation »,

les mots :

« de programmation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

C'est donc conformément à l'esprit de cette loi, que le présent amendement propose de privilégier dans son titre le terme « programmation » à celui « d'orientation » .